

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 28 mars 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (271r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 28 mars 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45763>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 mars 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

# Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. À propos d'un mémoire de monsieur Hébert.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Hébert \[monsieur\]](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 24 mars 1664

~~Monum. d'espion~~

Je de n'entend pas dire des memoires  
de ce qu'il auroit pu y avoir que ce  
sous meurtre c'est que la personne  
a fait demander le dépôt dans la  
bretaigne je croisais aussi certain  
empire que la femme a fait un  
liaison avec de la plaidoyer de  
ce qu'il auroit été au sujet de la  
meurtre tant que dans les memoires  
elle ne croiroit en aucun temps  
que cette femme était due à la demande  
de ce qu'il résulte de quel est l'heure  
et la manière quand l'assassin n'a pas  
il paraît qu'en ce Godin ne qu'il  
plus a peur de se faire de des affaires  
comme et n'aurait et qu'il n'a  
pas de machine de ce que des  
combinaisons pour arrêter ou mortifier  
de travailler au point que l'on est  
que son avocat en est convaincu  
savoy vous que quelque chose de tout  
ça

agencez je vous prie des visites

Godin